Ignace Lemere ou Lemerre

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1695 Sorti =

Né à Marseille, le 1677

Mort à Paris, le 28 Mars 1752

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : t. IV, p. 63

Bicaïs : t. II, p. 584

Dictionnaire des hommes illustres de Provence

Quérard : France littéraire. t. V p. 140

Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité, 1760, page 267.

Feller Biog. universelle. Paris Besançon 1849 in 8. t. V. p. 197

Dictionnaire de théologie catholique, Paris, Letouzey, 1926, t. IX col 208. Article J. Carreyre

Nouvelles ecclésiastiques du 7 avril 1753 p. 61-64.

Pérennès : Biog. universelle, t. VII, p. 385.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = [Ms. d'Aix, t. II, p. 584.
Copie de la Bibl. Nle, t. III. p 227.

Ignace Lemère, fils d'un bourgeois de Marseille, naquit en 1677, et fut reçu dès l'âge de 9 ans au nombre des élèves de St Jean de Jérusalem. Mais les liaisons qu'il forma ensuite avec les prêtres de l'Oratoire, le portèrent à renoncer à cet état et à embrasser leur institut. Il en prit l'habit à l'Institution d'Aix en 1695 et fit sa théologie à Arles. Après quoi, il alla régenter à Condom, à Montbrison, à Marseille, où il fut élevé au sacerdoce. Après avoir travaillé une douzaine d'années dans la Congrégation, sa santé se trouvant altérée, les médecins lui conseillèrent de changer d'air: ce qui le détermina, en 1713, à faire le voyage de Rome où il se fit considérer par sa piété et la douceur de ses moeurs. Le Pape Clément XI l'admit plusieurs fois à son audience, lui donna des témoignages d'estime et lui fit présent de son portrait.

De retour en France, il alla demeurer à Paris et y fut bientôt honoré de la protection et des bontés du duc d'Orléans et de l'abbesse de Chelles, sa soeur. Le premier l'admit dans son conseil; la seconde lui donna sa confiance et une pension. Ne pensant plus depuis à quitter le séjour de la capitale, il reprit le cours de ses études et il s'appliqua dans sa retraite à traduire plusieurs traités des Pères grecs. Ce fut là une de ses principales occupations. Il mourut le 28 mars 1752 après avoir publié ces traductions:

(1 – Le traité de la Providence de Théodoret, Paris, 1740, in 8°

(2 – Les Oeuvres de piété de St Ephrem, Paris, 1744, 2 vol in 12

(3 – Les Homélies de S. Jean Chrysostome sur l'Evangile de S. Jean et des exhortations, traduites sur l'édition des Pères Bénédictins avec des parallèles de doctrine tirés des anciens Pères, des notes et des éclaircissements. Paris, 4 vol in 12, avec une Epître dédicatoire à M. le duc d'Orléans dans laquelle l'auteur dit que ce prince avait la bonté de s'intéresser à ses petits travaux et qu'il l'avait souvent excité à entreprendre et continuer la traduction des ouvrages de cet éloquent docteur de l'Eglise.

A la fin de la préface de ce livre, M. Lemère annonçait la traduction des lettres de S. Isidore de Péluse, au nombre de 2012 auxquelles il en avait joint plusieurs autres. Mais cet ouvrage et qqs autres dont il s'était occupé, n'étant point finis à sa mort, sont restés manuscrits.

(4 Pensées morales et chrétiennes sur le texte de la Genèse, dédié à M. le Duc d'Orléans. Rouen, 1734, 2 vol in 12.

Adry = Bibl. des hommes illustres de Provence (Bibl. Nle fonds fr. 25684) t. IV p. 63 =

1 – Discours de Théodoret, de la Providence et Discours de la sainte et divine charité ou de l'amour de l'homme envers Dieu avec des sommaires pour en faciliter l'intelligence, dédié au Duc d'Orléans. Paris 1740 in 8
Dans la préface il s'élève avec force contre les esprits forts.

(2 – Pensées morales et chrétiennes sur le texte de la Genèse par M. l'abbé Lemere, Rouen, 1733 2 V. in 12

(3 – Traduction des Homélies de St Chrysostôme sur l'Evangile de S. Jean d'après l'édition des Bénédictins avec des parallèles de doctrine tirés des anciens Pères et des éclaircissements. Dédiée au Duc d'Orléans. Paris, 1741, 4 vol in 8.

Dictionnaire des Hommes illustres de Provence =

Fils d'Etienne, bourgeois de Marseille et d'Elisabeth Latil, était né en 1677, et fut reçu à l'âge de 9 ans au nombre des clercs de S. Jean de Jérusalem. Mais, peu disposé ensuite à se lier par des engagements dont sa jeunesse ne lui avait pas permis de prévoir les conséquences, il renonça à sa première vocation en 1695 pour embrasser un état où les voeux sont inconnus, et où on peut en tout temps faire usage de sa liberté. Il entra à l'Oratoire où il acheva ses études, enseigna les humanités et fut élevé au sacerdoce. Après y avoir passé 14 ou 15 ans, il se vit obligé d'en sortir pour soigner sa santé qui se trouvait considérablement altérée par le genre de vie auquel ses emplois l'assujettissaient. Les médecins lui ayant conseillé de voyager, il alla en 1712 à Rome où il eut plusieurs audiences du Pape Clément XI qui lui donna bien des marques d'estime. Le cardinal de La Trémouille, qu'il eut souvent occasion de voir dans cette capitale, lui procura le prieuré de S. Mathieu de Morlaix ; ce qui l'engagea à revenir en France pour en prendre possession. S'étant retiré à Paris en 1722, il fut très considéré du Duc d'Orléans et de l'abbesse de Chelles, sa soeur, qui l'honorèrent l'un et l'autre de leur protection et le comblèrent de bienfaits.

Ce digne ecclésiastique, vivement pénétré des devoirs de son état, vécut toujours d'une manière très édifiante et toute occupée de l'étude de la religion.

Comme il avait une grande connaissance de la langue grecque, il traduisit en français plusieurs ouvrages des Pères, dont quelques-uns sont imprimés :

(1 Le traité de la Providence de Théodoret, Paris, chez Durand, 1740, in 8.

(2 Les oeuvres de piété de St Ephrem. Paris, Didot, 1744, 2 vol in 12.

(3 Les Homélies de St Chrysostome sur l'Evangile de S. Jean et des exhortations, traduites sur l'édition des P.P. Bénédictins avec des parallèles de doctrine, tirés des anciens Pères, des notes et des éclaircissements. Paris, 1741, 4 vol in 8 qu'on trouvait chez la veuve Estienne.

(4 Pensées morales et chrétiennes sur le texte de la Genèse, Rouen, 1734, 2 vol in 12.

Le Merre mourut à Paris le 28 mars 1752, laissant, outre les ouvrages ci-dessus, d'amples mss. dont qq uns mêmes étaient déjà approuvés du censeur royal. Il y a entr'autres, un manuscrit intitulé : Augustinus graecus

dans lequel il montre, par différents extraits des ouvrages des Pères grecs, la conformité de leur doctrine avec celle de St Augustin sur la grâce. Notez qu'à la fin de la préface des Homélies de St Chrysostôme sur St Jean, le public est averti que le même traducteur allait bientôt publier en français les lettres de St Isidore de Péluse au nombre de 2012, auxquelles il en avait joint, dit-on, plusieurs autres tirées des Pères des premiers siècles et quelques anecdotes.

France littéraire =

Ignace Le Merre, prêtre, ex oratorien, conseiller de M. le Duc d'Orléans, né à Marseille, mort le 28 mars 1752, âgé de 75 ans;

Pensées morales et chrétiennes sur le texte de la Genèse

Théodoret: de la Providence

Homélies de S Jean Chrysostôme

Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité, 1760. p. 267 =

M. Ignace Le Mere, prêtre, ex. oratorien, ancien prieur de St Mathieu de Morlaix et conseiller de feu M. le Duc d'Orléans, naquit à Marseille d'une famille noble. Il entra à l'âge de 9 ans dans l'ordre de Malte, qu'il quitta dans la suite par le conseil du P. Marrot pour entrer dans l'Oratoire, où il acheva ses études, enseigna les humanités et fut élevé au sacerdoce. Sa santé se trouvant altérée, on lui conseilla de changer d'air; ce qui lui fit entreprendre le voyage de Rome en 1713. Il s'y trouva dans le temps que Clément XI donna la fameuse bulle Unigenitus. Il en connut si bien les intrigues qu'il en eut une juste et constante horreur. Ses sentiments connus ne l'empêchèrent pas d'être considéré du Pape, qui lui donna même son portrait gravé sur une médaille d'argent. Il fut pourvu du Prieuré de St Mathieu de Morlaix; ce qui lui attira des procès longs et coûteux. Vers l'an 1722, il vint à Paris et s'y fixa, et ayant résigné son prieuré, il s'appliqua dans une sainte retraite à traduire plusieurs traités des Pères Grecs. Il fut très considéré de Madame d'Orléans, abbesse de Chelles, qui l'engagea à venir demeurer près du Monastère de la Magdeleine de Traisnel, où elle faisait sa résidence et il lui servait quelquefois d'aumônier: cette princesse lui fit une pension. Il vint ensuite occuper un petit logement dans la cour de Ste Geneviève. Attaqué en 1749 de paralysie, la prière et les lectures de piété devinrent ses seules occupations. Son état devenant dangereux, il fallut penser aux sacrements. Le fameux P. Bouettin et le sieur Brunet, son vicaire, ne vinrent le voir que pour lui prêcher la soumission à la Bulle et exiger un billet de confession. M. Le Mere persistant dans son refus et les sacrements lui étant refusés, on fut obligé de faire des sommations et des procédures. Le Parlement, saisi de cette affaire, agit en cette occasion avec un zèle admirable. Le P. Bouettin fut décrété d'ajournement personnel et condamné en 3 livres d'aumône; il fut

enjoint à l'archevêque de faire administrer le malade, à peine de saisie de son temporel; le roi même s'engagea d'y pourvoir; et malgré tout cela, ce respectable prêtre mourut privé des sacrements le 28 mars 1752, âgé de 75 ans. Il fut enterré très honorablement et avec un concours prodigieux.

Le P. Bouettin fut décrété de prise de corps et n'a plus depuis reparu dans la paroisse. Sur les remontrances du Parlement, le roi fit réponse qu'il avait pris des mesures pour retirer le curé de S. Etienne d'une paroisse dans laquelle il s'était conduit d'une manière plus capable d'échauffer les esprits que de les ramener à la paix et à la concorde. Le P. Bouettin, qui méritait bien d'être puni, a été nommé depuis à l'abbaye d'Oigny, diocèse d'Autun.

(Nouv. Ecl. des 7 et 21 mai et 17 avril 1753.)

Voir : Bicaïs : T II, p. 584

Adry : T. IV, p. 63 et T. VI, p. 89-90.

Nouvelles Ecclésiastiques des 7 et 21 mai et 17 avril 1753.

Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité, 1760, p 267.

France littéraire

Dictionnaire des hommes illustres de Provence.

Feller : Biographie universelle, Paris, Besançon 1849, in 8. T. V p. 197 =

Ignace Lemère, ecclésiastique, né à Marseille en 1697, quitta l'Oratoire pour venir à Paris où il se livra tout entier à la composition de ses ouvrages et à la pratique des bonnes œuvres. Il y mourut en 1752. On a de lui :
Pensées chrétiennes et morales sur la Genèse 1734, 2 vol in 12.
Traduction des homélies de S. Chrysostôme, 1741, 4 vol. in 8.
" du traité de la Providence de Théodoret, 1740, in 8.
" des Oeuvres de piété de S. Ephrem, 1744, 2 vol. in 12.

Quérard = La France littéraire, Paris. Didot, 1833. T. V. p. 140 =

L'abbé Ignace Lemere, ex oratorien, conseiller du duc d'Orléans, né à Marseille en 1677, mort le 28 mars 1752

– Homélies de S. Jean Chrysostome sur l'Epître de S. Jean, trad du grec 1741.

– Oeuvres de piété de St Ephrem, trad en français, 1744.

– Pensées morales et chrétiennes sur le texte de la Genèse, 1734, 2 vol in 12

– De la Providence, trad en français de Théodoret, 1740

Dictionnaire de théologie catholique Paris, Letouzey. 1926, t. IX, col 208, notice J. Carreyre

Ignace Le Mère, prêtre de l'Oratoire (1677-1752). Né à Marseille, il fut reçu dans l'ordre de Malte dès l'âge de 9 ans. Il entra à l'Oratoire où il acheva ses études, devint prêtre et enseigna les humanités. On le trouve en 1713 à Rome, où il fut témoin des démarches qui amenèrent la condamnation du livre des Réflexions morales de Quesnel. Le Mère fut toujours un adversaire acharné de la Bulle Unigenitus. Le cardinal de la Trémoille lui fit accorder le prieuré de St Mathieu à Morlaix. Il vint à Paris en 1722 et il fut le conseiller de l'abbesse de Chelles, fille du régent. Durant sa dernière maladie, il refusa obstinément de se soumettre à la Bulle et Bouettin, curé de Ste Geneviève, lui refusa les sacrements, après cinq sommations juridiques. Le Mère mourut le 28 mars 1752 et, disent les Nouvelles Ecclésiastiques, « la multitude prodigieuse de personnes de tous états qui assistèrent à l'inhumation, était une réclamation édifiante et remarquable contre « le schisme. » (7 avril 1753. p. 64)

On n'a de Le Mère que peu d'ouvrages, tous favorables à la doctrine de Quesnel:

- Pensées morales et chrétiennes sur le texte de la Genèse Rouen. 1733, 2 vol in 12. L'auteur cite un ou plusieurs versets du texte et ajoute ensuite quelques pensées. (Journal des savants de janvier 1734 p. 27-30.
- Traité de la Providence de Théodoret. Paris, 1740 in 12.
- Les homélies de S. Jean Chrysostôme sur l'Evangile de S. Jean, avec des parallèles de doctrine tirés des anciens Pères, des notes et des éclaircissements, Paris, 1741. 4 vol in 8. Cet écrit, comme les Pensées morales, est dédié au Duc d'Orléans, père de l'abbesse de Chelles.
- Œuvres de piété de S. Ephrem Paris, 1744, 2 vol in 12

Enfin, les Nouvelles Ecclésiastiques disent qu'il laissa en manuscrit un Augustinus graecus dans lequel, par divers extraits des Pères grecs, il montrait la conformité de leur doctrine avec celle de S. Augustin sur la grâce.